

Couleurs du Vexin français

n° 45
juin 2012

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



* **Lutter contre
le réchauffement climatique :
le Parc en première ligne**

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Sommaire

Vie du Parc p. 3 à 5

Dossier

Lutter contre le réchauffement climatique : le Parc en première ligne p. 6 à 13

Portrait

Mettre en place le Plan Climat-Energie territorial, une mission pour Sandrine Chauffour p. 14

Le Parc vous aide

Conseiller, guider, accompagner p. 15

Zoom

Espace Info Énergie : des conseils gratuits pour chacun d'entre nous p. 16

Initiative

Le défi des entreprises innovantes p. 17

Agenda

. p. 18

Page des enfants

D'où vient l'énergie ? p. 19

En couverture :
Épiais-Rhus – © P. Lhomel

Éditorial

En première ligne, naturellement !

À quelques jours des vacances d'été, voilà un bon de sujet de méditation : en quoi, ou comment ma famille et moi qui habitons une des 99 communes du Parc, pouvons-nous prendre part à la lutte contre le réchauffement climatique ? Ce numéro de *Couleurs du Vexin* ne vous apportera sans doute qu'un tout petit début de réponse, mais ce sujet, si important, qui alimente tant de conversations, doit nous faire réfléchir et nous inciter à passer à l'action.



Pour ce combat aussi votre Parc a choisi d'être en première ligne et c'est bien naturel. Dans les pages qui suivent vous découvrirez le sens de son engagement et aussi les réalisations concrètes qu'il initie ou soutient pour faire avancer ce que nous devons vivre comme un défi. Cette prise de conscience collective nous conduit à passer en revue des thèmes aussi variés que l'habitat, l'éclairage public, le chauffage au bois, les nouveaux modes de transport, l'agriculture... Vous le verrez, dans tous ces domaines, les initiatives se multiplient prouvant qu'en matière de lutte contre le réchauffement de la planète, on peut vraiment passer de la parole aux actes.

Enfin vous verrez que *Couleurs du Vexin* vous invite à découvrir la diversité des rencontres culturelles que le Parc vous propose : expositions, promenades, fêtes... Des petits et des grands moments à vivre en famille et avec ses amis.

Bonne lecture, et que l'été vous soit agréable dans notre beau Vexin.

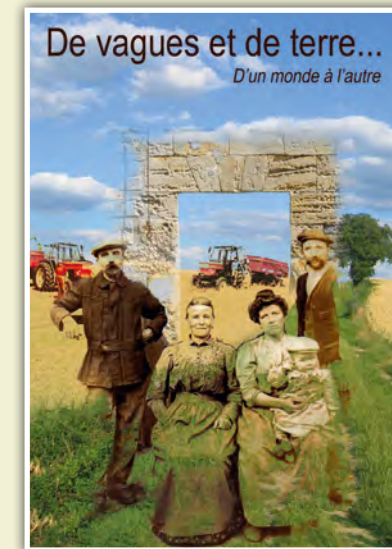
Jean Pichery
Président du Parc

« De vagues et de terre... d'un monde à l'autre » Pour une histoire des lieux de vie et de travail

En 2010, la C^{ie} Engrenage Théâtre en résidence artistique à Auvers-sur-Oise, a mené un travail de recherche et de développement auprès des habitants qui donna lieu à la création du docu-fiction théâtral « ...comme le jour demeure ». Cette création racontait, à travers la vie reconstituée de trois personnages, la vie quotidienne des Auversois au début du XX^e siècle.

En 2011 un partenariat s'établit entre la Compagnie et le Parc naturel régional du Vexin français, pour développer un travail de recherche sur le thème de la mémoire des lieux de vie et de travail, sur le territoire du Parc et basé sur la rencontre avec les habitants.

Une quarantaine d'entretiens avec des ouvriers agricoles retraités, des entrepreneurs ou des agriculteurs en activité, vient nourrir cette histoire du travail dans le Vexin au cours du XX^{ème} siècle. Celle-ci est racontée à travers la vie d'une famille dont les fondateurs de cette lignée sont



issus de l'immigration polonaise des années 20 et 30 et dont les descendants sont aujourd'hui des agriculteurs aux prises avec les contraintes modernes de l'agriculture. C'est une traversée du

siècle qui mêle l'histoire du travail et les grands événements de ce siècle.

Durant la saison 2011 / 2012, un spectacle préparatoire à la forme définitive a été présenté dans une dizaine de villages du Parc : « De vagues et de terre... première époque », l'histoire de ces ouvriers agricoles qui, venus des quatre coins de l'Europe, se sont enracinés dans le Vexin français dans les années 30.

Du 14 septembre au 19 octobre 2012 la compagnie Engrenage Théâtre présentera pour 15 représentations une création intitulée « De vagues et de terre... d'un monde à l'autre » qui viendra finaliser ces trois années de recherche et de développement sur le territoire du Parc naturel régional. À travers la saga de cette famille vexinoise, seront narrées l'histoire du travail et son évolution depuis le temps d'une agriculture manuelle jusqu'à celle d'aujourd'hui, mécanisée et industrialisée.

« Entre ombre et lumière, de l'abeille au loup »

Dans le cadre d'un appel à projet artistique, le Parc a invité Marianne Le Vexier, à présenter une exposition à la Maison du Parc du 16 juin au 23 septembre. L'artiste nous invite à une balade dans le domaine à la rencontre de la nature : parcours ludique, voyage magique entre ombre et lumière, conscient et inconscient où la nature est le médium qui introduit le merveilleux dans l'espace-temps, passerelle entre réalité et imaginaire. En déambulant dans le domaine, le visiteur découvrira des oeuvres animées par des insectes fantastiques, girouettes poétiques mues par le vent.



Une balade poétique à la Maison du Parc à Théméricourt



De l'eau... la vie !

Programme Zéro Phyto/gestion différenciée

A sa création, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Eaux Potables de Montalet qui regroupe les communes de Montalet-le-Bois, Lainville-en-Vexin, Oinville-sur-Montcient, Gaillon-sur-Montcient, Jambville, Frémainville et Seraincourt, s'est engagé à fournir aux citoyens de ces communes une eau de qualité.

Depuis plusieurs années, les mesures faites sur le forage de la Bernon situé à Seraincourt mettent en évidence une pollution par les produits phytosanitaires ou pesticides.

Le syndicat a de fait entrepris de mettre en place un dispositif de traitement, mais il n'entend pas se contenter d'installer une « machine pour faire de la bonne eau ». Il se préoccupe aussi de mener des actions en amont, de sensibilisation et d'implication, pour une évolution des comportements et des regards des uns et des autres.

L'eau, c'est notre affaire à tous !
C'est pourquoi a été lancé le 3 avril der-

nier le programme « OBJECTIF ZERO PHYTO ». Il s'adresse aux collectivités, par l'intermédiaire des élus et de leur(s) cantonnier(s), et aux usagers, jardiniers amateurs ou émérites.

Mené en partenariat avec le Parc naturel régional du Vexin français, il proposera dans quelques mois à chacune des 7 communes :

- des alternatives aux traitements chimiques et à la lutte contre les indésirables sur l'espace public ;
- une classification des espaces verts pour un entretien plus nuancé à même de répondre aux enjeux d'amélioration de la qualité de notre environnement et de préservation de la biodiversité.

- et pour chaque citoyen désireux de faire en sorte que notre environnement soit transmis à nos enfants de la façon la plus saine possible, ce programme prévoit un volet « démarche participative » qui déclinera des actions individuelles et collectives par lesquelles chacun pourra s'investir dans son jardin, sur son trottoir, dans les écoles et sur les espaces verts.

Réunions et ateliers publics sont organisés : la première a eu lieu le 29 mai dernier.



Tonte différenciée à Oinville-sur-Montcient



Jardin de trottoir à Frémainville

London - Paris à vélo : let's go !

En octobre 2009, les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure, du Val d'Oise, de l'Oise, des Yvelines et Paris fondent « l'association française pour le développement et la promotion de l'avenue Verte Londres-Paris ». Le Parc étant traversé par cet itinéraire sur une quarantaine de kilomètres rejoint l'association en 2011. Une charte de signalétique pour le jalonnement est définie et le 23 juin 2012, l'iti-

néaire cyclable reliant les deux capitales en 406 km (246 km entre Paris à Dieppe) a été inauguré.

Le descriptif de l'itinéraire et les informations utiles pour préparer vos sorties à vélo dans le topoguide « L'avenue verte London-Paris, Paris-Londres à vélo » et sur le site Internet :

www.AvenueVerteLondonParis.com

Pour accompagner les prestataires touristiques dans l'accueil des cyclistes, le label « Accueil Vélo » va être déployé par le Parc sur son territoire et par les Comités départementaux du tourisme sur les autres sections de l'itinéraire. Ce label peut être attribué aux hébergements, sites de visites, offices de tourisme et loueurs de vélos situés à moins de 5 km de l'itinéraire et répondant à une grille de critères nationale.

Des balades pour tous

Le Parc propose pour la première fois cette année des balades accessibles à différents publics.

■ **Balades nature avec un interprète en LSF (langue des signes française).**

Le principe : chaque balade est menée par un guide dont les propos sont traduits simultanément en LSF (langue des signes française) par un interprète.

■ **Balade du dimanche 30 septembre (14h-16h30) :** les rives de peintres à Auvers-sur-Oise (5€) – 5km – Rdv : gare d'Auvers-sur-Oise

■ **Balades avec du matériel adapté pour les PMR (personnes à mobilité réduite)**

Le principe : l'association ESCAPADE Liberté Mobilité (www.escapadeliberte-mobilite.org) a mis en place un dispositif permettant de rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les chemins de randonnée non aménagés par le prêt de matériel et l'accompagnement humain adaptés. Ces engins peuvent être utilisés

soit en restant sur son propre fauteuil roulant (modul'évasion, electrodrive), soit en se transférant (fauteuil électrique tout terrain).

■ **Dimanche 24 juin (14h30-17h) : balade du dimanche :** découverte du Vexin avec un âne à Théméricourt (5€) – 5km – Rdv : Maison du Parc

■ **Semaine du 25 au 30 juin : balades à la demande autour de Théméricourt** (payant > contact : Escapade Liberté Mobilité : 01 42 88 84 06)

■ **Dimanche 1^{er} juillet (13h-18h) : « fête des sports nature en famille » :** test de matériel adapté pour les PMR à la Maison du Parc à Théméricourt (gratuit)

■ **Dimanche 30 septembre (9h30-12h) :** balade paysages et milieux à Marines (gratuit CG) – 5km
Rdv : parking mairie de Marines

■ **Semaine du 25 au 29 septembre :** balades à la demande autour de Marines (payant > contact : Escapade Liberté Mobilité : 01 42 88 84 06)

Le matériel adapté

• Modul'évasion

Véhicule électrique tout terrain 4x4 (dans lequel on rentre avec son fauteuil roulant. Il est capable de circuler dans les milieux les plus variés (campagne, bord de mer, forêt, neige, sable). Compatible avec la plupart des fauteuils, il a pour avantage d'éviter le transfert. L'embarquement se fait en quelques secondes. La conduite est faite par joystick avec des roues arrière directrices.

• Boma

Fauteuil roulant électrique tout terrain à quatre roues. Nécessite le transfert.



Baladobus



Tous les dimanches du 20 mai au 30 septembre 2012, le Baladobus sillonne la campagne du Vexin français au départ de Cergy-Pontoise. Mode de transport économique, il dessert les principaux sites touristiques du Vexin français. La ligne A chemine à travers le plateau du Vexin français en direction de Magny-en-Vexin, permettant de découvrir la Maison du Parc et le musée du Vexin français à Théméricourt, le musée archéologique départemental à Guiry-en-Vexin, de se balader dans le bois de Morval ou de passer une journée au parc de loisirs Adventure Land. La ligne B permet d'accéder directement aux grands domaines et châteaux de La Roche-Guyon, Villarceaux ou Ambleville, joyaux du patrimoine historique francilien aux jardins remarquables, et de flâner à Vétheuil, village des bords de Seine aux maisons vigneronnes où résida Claude Monet. Le Baladobus permet de coupler les visites de sites culturels à des balades

agréables ou des randonnées pédestres plus longues, afin de profiter plus largement des paysages vexinois, source d'inspiration de nombreux artistes.

■ Infos pratiques :

Tarifs : adultes : 4 € ; enfants (4 à 10 ans) : 2 € ; pass famille (2 adultes, 2 enfants) : 10 €.

Renseignements : (horaires complets et dessertes) sur le site Internet www.pnr-vexin-francais.fr (Rubrique découverte du territoire / Baladobus).

ou auprès de l'office de tourisme de Cergy-Pontoise Porte du Vexin au 01 34 41 70 60

■ Toutes les infos en ligne :

www.pnr-vexin-francais.fr/fr/decouverte-du-territoire/baladobus et la plaquette de présentation de l'opération accessible en téléchargement via ce lien :

www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr-document/148/document_fichier_fr_baladobus_2012.pdf

Lutter contre le réchauffement climatique : le Parc en première ligne



Chaque grande ville, chaque agglomération, chaque territoire doit apporter sa pierre à l'édifice du Plan national d'adaptation au changement climatique élaboré sous l'autorité du ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Un enjeu majeur pour le Parc.

Le changement climatique, le réchauffement de la planète, sans l'avoir constaté par soi-même, tout le monde en a entendu parler. Quelquefois sur un ton dubitatif : l'activité humaine est-elle vraiment à l'origine de ce phénomène ? Il semblerait que oui mais la plupart de ceux qui n'en sont pas convaincus estime néanmoins que les mesures écologiques actuellement prônées vont dans le bon sens. Celles-ci sous-entendent une plus grande prise en compte de l'environnement, avec notamment la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

À problème mondial, mesures mondiales, pensez-vous certainement. A juste titre : les conférences de Durban, Kyoto, Copen-

hague l'attestent. On descend pourtant d'un cran, au niveau national pour être plus exact, avec le Grenelle de l'Environnement.

La loi qui en a résulté fixe des objectifs précis :

- diminuer de 20 % les émissions de gaz à effets de serre ;
- réduire de 20 % la consommation d'énergie ;
- atteindre 20 % d'énergies renouvelables dans le « bouquet énergétique » d'ici à 2020.

Elle fait également obligation aux collectivités de plus de 50.000 habitants d'élaborer un plan climat territorial avant le 31 décembre 2012.

Un objectif ambitieux à la hauteur des enjeux

On voit bien que malgré l'échelle planétaire de la problématique du réchauffement climatique, le niveau local n'est pas négligé, d'une part parce que c'est l'addition des efforts de tous qui constituera une réponse globale, d'autre part parce que le réchauffement climatique ne va ni se manifester, ni se traiter de la même manière en Asie du sud-est et... dans le Vexin français.

Le Parc, dans cette démarche en faveur du développement durable, est bien entendu en première ligne. De nombreuses actions d'origine publique ou privée ont déjà vu le jour ou sont en passe d'aboutir sur le territoire : installation de panneaux solaires, de chaudières à bois, éco-construction ou éco-rénovation, éclairages publics plus

performants et économes en énergie... Le Parc soutient autant qu'il le peut toutes ces réalisations. Il s'est même doté depuis le début de cette année des services d'une nouvelle collaboratrice, en charge du Plan Climat-Energie territorial (*voir rubrique portrait*). L'une de ses missions est essentielle : faire circuler l'information en

direction des particuliers, des collectivités locales et des entreprises.

C'est dans un combat d'avant-garde que le Parc est engagé. Avec à la clé une rétribution de type « gagnant – gagnant » : réaliser dès à présent des économies d'énergie pour laisser aux générations futures une planète en bon état.

■ ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

Lutter contre le réchauffement climatique, c'est abandonner peu à peu les énergies fossiles qui se raréfient et qui en conséquence sont de plus en plus onéreuses. Le Conseil Régional d'Ile-de-France a mis en place depuis juin 2011 le Plan Régional pour le Climat et créé une Société d'Economie Mixte (énergies positif) afin de permettre la nécessaire accélération de la prise en compte des économies d'énergie en apportant son soutien aux bailleurs et copropriétés d'Ile-de-France.

des communes, la mise en place d'un conseil en énergie pour les particuliers et des actions de sensibilisation des publics concernés par les enjeux énergie-climat. Le Schéma Régional Eolien qui est inclus dans le Schéma Régional Climat Air Ener-

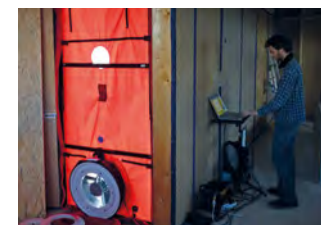


Catherine Ribes

L'alternative que constituent les énergies renouvelables fait actuellement l'objet d'une réflexion au sein du Parc, sachant que les objectifs majeurs sont l'atténuation de l'impact du territoire sur le climat et l'adaptation au changement climatique. Cette réflexion intègre donc aussi d'aller vers des modes de transport durable et la maîtrise de la demande en énergie.

gie fait actuellement l'objet d'une demande du Préfet selon plusieurs scénarii. « Deux réunions publiques ont eu lieu avec des experts pour mieux appréhender son impact sur le territoire. » explique Catherine Ribes, Conseillère régionale et Vice-Présidente du Parc en charge du Plan Climat-Energie. « Élus, associations ont assisté à cette présentation détaillée : son intérêt, ce que ça

coûte, ce que ça peut rapporter, ce que ça représente en économie de CO². L'enjeu n'est pas seulement d'informer mais aussi de convaincre car, Catherine Ribes le reconnaît, « le problème est l'impact de l'implantation d'éoliennes sur les paysages. Il est apparu qu'il y avait de nombreuses réticences de la part des élus et des associations présentes sur l'implantation de grandes éoliennes sur le Vexin. Il faut rappeler que le Parc est un site entièrement inscrit, le plus grand site inscrit de France, et qu'à ce titre les paysages doivent être protégés. Si l'on s'engage dans des zones potentielles d'accueil de l'éolien, il faudra faire réaliser des études paysagères extrêmement fines en lien avec l'inspecteur des sites et l'architecte des Bâtiments de France... car chaque implantation devra passer en commission des sites... Néanmoins il y a aussi la possibilité de plus petites éoliennes, ou de petites éoliennes individuelles à mettre sur les toits mais au niveau apport énergétique... cela n'a rien à voir... Ce qui est important c'est de diversifier les énergies renouvelables et de les prévoir en fonction des potentialités de chaque site. ». Un avis sera rendu à l'automne.



Bâtiment BBC à Magny-en-Vexin



Panneaux solaires à la Bergerie de Villarceaux



Bac Vétheuil-Lavacourt



Avenue verte London-Paris

Le Parc a déjà aidé bon nombre de projets dans les secteurs de l'Énergie et de l'Habitat

■ NORMES BBC ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Accord Acoustique, une société à Magny-en-Vexin spécialisée – comme son nom le suggère – dans la protection contre les nuisances sonores, a emménagé début mars dans de nouveaux locaux répondant aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) ; un choix éco-citoyen de son dirigeant, Jacques Millouet, qui, malgré les apparences, n'a rien à voir avec l'activité de l'entreprise.



La norme BBC générera 70% d'économies d'énergie.

Ce bâtiment de 280 m² a été réalisé avec les isolants les plus performants et une totale étanchéité entre l'intérieur et l'extérieur : l'aération est assurée par un système de ventilation qui garantit une qualité optimale de l'air. C'est la récupération des eaux de pluie qui permet le fonctionnement des sanitaires.

explique Nicolas Desvignes, du cabinet d'architecture Matières d'espaces qui a élaboré le projet. « Mais ce n'est pas tout à fait pertinent car il y a eu une véritable volonté de qualité architecturale : le bâtiment d'Accord Acoustique n'a pas l'apparence d'un simple cube. ».

« La différence entre le coût de ce bâtiment et ce qui aurait pu être fait de manière plus traditionnelle est d'environ + 15 % ».

« En terme d'investissement, la différence entre le coût de ce bâtiment et ce qui aurait pu être fait de manière plus traditionnelle est d'environ + 15 % »,

Et puis les économies que la norme BBC va générer représentent quelque 70 % du montant de factures de chauffage et d'éclairage. Le retour sur investissement ne tardera pas.

■ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, SOURCE D'ÉCONOMIES

Dans une commune, l'éclairage public est un poste de dépenses important qu'on n'imagine pouvoir réduire. Et pourtant, plusieurs expérimentations l'ont montré...

Ainsi, depuis plusieurs années, Longuesse pratique l'extinction des feux de minuit à 5 heures.

« À l'origine, c'était plus pour des questions d'économie que pour des raisons écologiques » reconnaît le maire Bernard Lorin. Au début, la population s'est légitimement inquiétée des problèmes qu'une telle mesure pouvait entraîner, notamment en matière de sécu-

« À l'origine, c'était plus pour des questions d'économie que pour des raisons écologiques. »

rité. Mais les informations en provenance de la gendarmerie n'ont fait état d'aucune augmentation des accidents et des infractions ; à l'inverse, l'obscurité est dissuasive pour les cambrioleurs dont les torches électriques deviennent plus facilement repérables. Autre bénéfice réel : Longuesse est devenue un lieu privilégié pour les amateurs

d'astronomie, qui peuvent mieux scruter le ciel, sans pollution lumineuse. « Cela fait d'ailleurs un moment qu'on nous encourage à postuler au label de « village étoilé », ce que nous ferons probablement l'année prochaine », prévoit Bernard Lorin.

Dans le même esprit, la commune de Fontenay-Saint-Père souhaite diminuer l'intensité de son éclairage public à la tombée de la nuit et au lever du jour, en équipant chaque armoire électrique d'un système sensible à la variation de la lumière



naturelle. « C'est avant tout une démarche de réduction des coûts, qui sont importants car Fontenay est très étendue, justifie le maire Catherine Cousin ; nous avons pensé à couper purement et simplement l'éclairage à partir d'une certaine heure mais une bonne partie des administrés n'y est pas favorable. ».

Une demande de subvention a été déposée en vue de la mise en place de ce dispositif, qui nécessite un investissement de 20 000 €.

Le Parc contribue à aider les communes à mettre en place un éclairage public esthétique et économe en énergie.

■ UNE PASSIVITÉ ACTIVE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Imaginez une maison qui, sur le plan énergétique, ne consommerait... rien, ou presque ! Cette maison dite « passive » (label venu d'Allemagne), Matthieu Reumaux est en train de la faire.

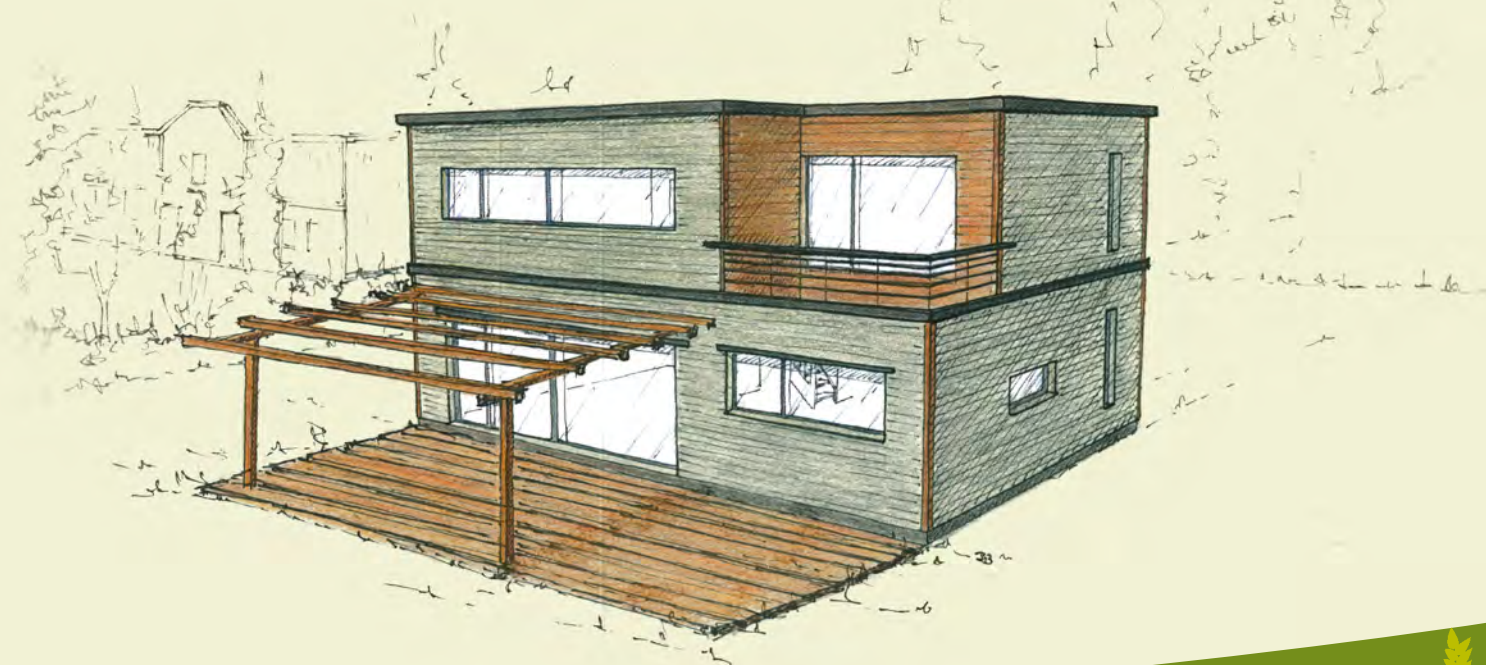
« Ce sera en fait un bâtiment à usage mixte, précise cet habitant de Cormeilles-en-Vexin, il y aura aussi une partie bureaux. » L'ensemble restera néanmoins de taille relativement modeste avec 150 m² habitables.

La qualité passive d'un bâtiment doit s'envisager dès la conception. Pas de

plain-pied, mais un R+1, surmonté d'une toiture terrasse végétalisée, afin de réduire la surface en contact avec l'extérieur. Une ossature bois permet d'éviter les ponts thermiques, source de déperdition de chaleur. À noter que la future maison de Matthieu Reumaux est située dans la zone d'activités de Cormeilles-en-

Vexin : le toit plat n'aurait pas été automatiquement autorisé ailleurs.

L'orientation compte aussi beaucoup, avec un maximum d'ouvertures plein sud et un minimum vers le nord. Des stores inclinables et orientables permettent de maîtriser au mieux l'apport solaire.



Ils ont choisi le bois pour se chauffer

Moyen de chauffage du passé, le bois revient en force. Plus propre, moins cher que l'électricité, le gaz ou le fioul, il s'inscrit à merveille dans les démarches de développement durable que soutient le Parc.



■ UN SEUL SEAU DE CENDRE APRÈS UN HIVER

La maison dans laquelle Max Lanvin a emménagé à Epiais-Rhus, il y a deux ans, était équipée d'une chaudière à fioul « très consommatrice », pour reprendre les propos de l'intéressé. « Le premier hiver que j'ai passé ici, j'ai compris ma douleur », commente-t-il.

Il se met alors en recherche de solutions de type pompe à chaleur, en remplacement de l'installation existante, avant de se rendre compte que ce n'était pas la bonne réponse.

Alors Max Lanvin fait tout enlever, dont une énorme cuve qu'il faut découper, et fait installer une chaudière fonctionnant avec des granulés de bois, dotée d'un système d'alimen-

tation automatique. « Nous venons de passer notre premier hiver avec ce système ; c'est très agréable, ça ne sent pas mauvais et c'est pratique : la consommation de tout un hiver n'a produit qu'un seau de cendre. »

« Nous venons de passer notre premier hiver avec ce système ; c'est très agréable, ça ne sent pas mauvais et c'est pratique. »

Quant à la facture de chauffage, elle a été divisée par 3, voire 4. Sans compter le crédit d'impôt que le Parc a permis d'obtenir à Max Lanvin.

La facture de chauffage a été divisée par 3, voire 4 avec cette chaudière à bois.



Installation de la chaudière à bois (fonctionnant grâce aux déchets d'élagage) et d'un mur chauffant.

■ DES GÎTES CHAUFFÉS AU BOIS

Installés dans une ferme à Vienne-en-Arthies, Sophie et Rémy Duplay ont entièrement rénové des dépendances, avec l'aide du Parc pour la partie assainissement, afin de les aménager en gîtes : c'est la Ferme des Millonets.

La rénovation a donné lieu à une isolation la plus écologique possible du bâti, en utilisant du liège, des peintures à la caséine, en faisant poser du double vitrage... Quant à la partie chauffage, les Duplay ont misé sur le bois. « Avant, c'était le pire qu'on puisse trouver », commente Rémy, « nous avions une chaudière au fioul pour notre seule maison, dans laquelle nous avons froid. » La Ferme des Millonets est aujourd'hui équipée d'une chaudière à bois de 70 kw

pour les trois bâtiments, auxquels s'ajoutera à terme, une salle à usage polyvalent,

des déchets d'élagage, ce qui est plus écologique et coûte encore moins cher.

« Nous n'utilisons pas de pellets mais des déchets d'élagage, ce qui est plus écologique et coûte encore moins cher. »

lent, où pourront par exemple se tenir des réunions. « Nous n'utilisons pas de pellets (granulés bois compressé) mais

» Résultat : la dépense globale en chauffage n'est pas plus élevée que lorsqu'il n'y avait qu'un bâtiment à chauffer.

■ UNE MAIRIE ÉCOLO

Même choix d'une chaudière à bois à Théméricourt, pour la mairie et les trois logements contigus, actuellement en rénovation.

« Nous n'avons pas le gaz, l'électricité coûte trop cher et le fioul, que nous utilisons, en plus de ne pas être écologique, est lui aussi de plus en plus coûteux.

Alors en 2010, nous avons fait le choix du bois, pour faire des économies et avec le souci du développement durable », explique Michel Abraham, maire de la commune.

Et sans regret : les dépenses de chauffage ont été divisées par deux. « Pourtant, nous ne sommes pas dans le meilleur

leur taux de rendement ; notre chaudière est sur-dimensionnée puisque les trois

« Nous avons fait le choix du bois, pour faire des économies et avec le souci du développement durable. »

futurs logements ne sont pas encore occupés », précise Michel Abraham.



Le réservoir à granulés...



... la chaudière...



... et les compteurs d'eau chaude.

Vers une nouvelle mobilité

L'effet de serre est dû, pour une part non négligeable, aux gaz d'échappement des véhicules motorisés. Au-delà des contraintes pratiques de chacun, c'est un mode de vie qui est en jeu.

C'est un constat : en matière de transports collectifs, les territoires ruraux sont défavorisés de manière chronique ; en ce qui concerne le Vexin, les perspectives en matière d'infrastructures lourdes sont inexistantes. « D'où l'importance de mener une réflexion sur la mobilité », plaide Ghislaine Senée, maire d'Evécquemont, conseillère régionale et élue du Parc. L'essentiel des déplacements est dû aux mouvements pendulaires qu'effectuent les salariés pour relier leur domicile et leur lieu de travail. C'est pourquoi, selon l'élue yvelinoise, « il faut réinstaller de l'activité économique dans les villages, retrouver une économie locale, de proximité. ».

Tous les habitants du Vexin n'en trouveront pas pour autant un emploi à leur porte,



« Le Baladobus a une vocation essentiellement touristique même s'il assure une liaison entre le territoire du Parc et Cergy-Pontoise. ».

et c'est un second axe de réflexion, car, comme l'affirme Ghislaine Senée, « ni le

Parc, ni les collectivités n'ont la capacité d'assurer des lignes de transport ; le Baladobus a une vocation essentiellement touristique, même s'il assure une liaison avec Cergy-Pontoise. ». Un premier objectif est

de développer l'existant : c'est l'enjeu des discussions qui ont lieu de manière permanente avec le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF).

Pour Ghislaine Senée, « il faut aussi lutter contre l'habitude prise d'utiliser systématiquement sa voiture de manière individuelle. ». De ce point de vue, le Parc a un rôle pédagogique à jouer : « Nous devons amener les gens à se dire « tiens, est-ce qu'aujourd'hui, je prends ma voiture ou vais-je utiliser tel service mis en place ? Est-ce que je regarde du côté du co-voiturage, voire des modes de circulations douces ? Cela devrait devenir un réflexe. ». L'augmentation du prix de l'essence ne devrait qu'encourager de nouvelles habitudes.

La troisième piste concerne le fret et la circulation de transit qu'il génère. « Il faut développer le ferroviaire et le fluvial. ».



Le bac entre Vétheuil et Lavacourt a permis en 2011 d'assurer le transport de près de 13 000 personnes dont plus de 2 000 cyclistes les week-ends de juin à mi-octobre.

Plan Climat-Energie : l'agriculture joue sa partition

On imagine aisément l'agriculture en première ligne des actions de développement durable. Elle recourt de plus en plus à la biomasse, c'est à dire l'ensemble des matières organiques d'origine végétale ou animale pouvant devenir source d'énergie.



Processus de méthanisation

Cela fait une dizaine d'années que Pascale Ferry, exploitante de la Ferme d'Haravilliers, réfléchit en partenariat avec le Parc à une voie écologique prometteuse : la méthanisation. De quoi s'agit-il ? Au sens premier, du processus de digestion de certaines espèces animales, dont les ruminants. S'ensuit la production d'un gaz, le méthane, qui peut être utilisé comme source d'énergie.

Dans une ferme, une enceinte complètement close fait office de panse de ruminant. On y introduit du lisier de bovin et des déchets alimentaires : restes de cantines, invendus de marchés... La nature fait le reste.

En l'absence d'un réseau de gaz, Pascale Ferry n'aura d'autre choix que de produire de l'électricité, en passant par un groupe électrogène fonctionnant au méthane, pour la revendre à un distributeur. Et comme un groupe électrogène produit aussi de la chaleur, celle-ci peut être utilisée pour certaines opérations industrielles (séchage du fourrage...), le chauffage des bâtiments de la ferme et, pourquoi pas, de certains bâtiments municipaux.

Quelques détails sont encore à régler pour mettre ce dispositif en place, notamment l'obtention d'un feu vert de l'ADEME. Reste aussi à identifier des producteurs de déchets alimentaires et à mettre en place un système de collecte. Un des articles de la loi Grenelle, qui oblige les gros

producteurs de déchets fermentescibles à les valoriser, devrait aider Pascale Ferry à concrétiser son projet. « Je peux être un partenaire idéal pour les producteurs de déchets soucieux de se mettre en conformité avec la loi, assure Pascale Ferry, alors s'il y en a parmi les lecteurs de Couleurs du Vexin français, qu'ils n'hésitent pas à me contacter ! ».

Du combustible à la litière



Miscanthus : plante d'Asie au fort potentiel énergétique

Autre piste en matière d'énergie propre, le miscanthus. Vous n'en avez peut-être jamais entendu parler, ce qui ne serait guère surprenant puisqu'il s'agit d'une plante exotique originaire d'Asie, qui possède un fort potentiel énergétique. Comme d'autres agriculteurs du Vexin français, Benoît Haranger s'est mis au miscanthus il y a trois ans, sur une dizaine d'hectares, dans le cadre d'un contrat avec une usine située à Saussay-la-Campagne, dans l'Eure, qui déshydrate de la luzerne et de la betterave. Las, « à cause de la sécheresse de l'été dernier, la première récolte a été catastrophique », déplore Benoît Haranger. L'utilisation de la plante exotique s'est de plus révélée trop coûteuse et l'usine de Saussay-la-

Campagne, soucieux de poursuivre avec la biomasse, s'est tournée vers la plaquette de bois.

Qu'à cela ne tienne, le miscanthus de Benoît Haranger sera transformé en litière pour chevaux et rongeurs, en paillage horticole... Reste que le miscanthus conserve toute sa place dans le développement durable car il nécessite très peu d'intrants (désherbants, engrais...). Le bilan carbone d'un recours moindre à l'importation, et donc au transport, est lui aussi positif.

Les haies contre le réchauffement

Le Parc mène depuis sa création une politique visant à favoriser la (re)plantation de haies champêtres. Cela a des fins paysagères mais aussi écologiques : une haie peut servir de coupe-vent, limiter les attaques parasitaires ou servir de refuge aux espèces animales indigènes perturbées par un climat plus chaud. Elle constitue aussi une réponse au phénomène du réchauffement climatique qui provoquera certainement de fortes précipitations : la haie permet de mieux maîtriser le ruissellement pluvial en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol, grâce à ses racines, et à son évaporation partielle par l'évapotranspiration qu'assure son feuillage.



Une haie peut servir de coupe-vent, limiter les attaques parasitaires ou servir de refuge à certains animaux.

Mettre en place le Plan Climat-Energie territorial, une mission pour Sandrine Chauffour

Pour mener à bien l'élaboration de son plan Climat-Énergie territorial, le Parc s'est assuré la collaboration d'une nouvelle chargée de mission, Sandrine Chauffour, qui a pris ses quartiers à la Maison du Parc en février dernier.



Sandrine Chauffour, chargée de mission au Parc

Après l'obtention d'un bac scientifique franco-allemand, Sandrine Chauffour suit des études d'économie et de gestion à Paris-Dauphine, ce qui l'amène naturellement à débiter sa vie professionnelle dans le secteur des études marketing. « Au bout d'un moment, j'en ai eu assez ; j'avais envie de faire quelque chose qui soit plus porteur de sens ». Elle entame alors un nouveau cursus orienté vers le développement durable et la gestion de projets dans ce domaine.

Une fois son master obtenu, elle effectue un premier stage au conseil général de Seine-et-Marne où elle est chargée de la mise en place du plan climat sur l'ensemble du territoire. Dans un premier temps, elle est chargée de mesurer le degré de sensibilisation des différents acteurs concernés, leur niveau de connaissance de la problématique du réchauffement climatique et des enjeux énergétiques, de voir si des actions ont déjà été mises en place...

Elle se consacre ensuite à la mise en place d'un réseau de collectivités en passe de se doter d'un plan climat, pour mieux identifier les enjeux et les contraintes de chacune d'entre elles. Elle crée parallèlement un atelier de prospective avec des jeunes Seine-et-Marnais pour les amener à réfléchir à ce que pourrait être leur territoire dans 20 ans.

Son constat après cette première expérience de terrain : « tout ce qui a trait au développement durable et au changement

Certaines questions, comme la mobilité, se posent en termes très différents. À l'évidence, le Parc a dans ce contexte un rôle important à tenir. « Les élus se retrouvent fréquemment, ce qui permet de parler de sujets variés, d'échanger sur les pratiques, a constaté Sandrine Chauffour ; l'idée d'économiser l'énergie parle beaucoup aux collectivités. Le concept d'adaptation au changement climatique est nettement moins évident. » Comme en Seine-et-Marne, les collectivités sont ses interlocuteurs, mais aussi

“ Dans les collectivités, on sait qu'il faut économiser l'énergie. Par contre, passer à l'action est plus problématique. ”

climatique est largement connu. Dans les collectivités, on sait qu'il faut économiser l'énergie. Par contre, passer à l'action est plus problématique : comment fait-on, avec qui, où peut-on trouver des informations... Tout cela reste flou. ». Il y a encore du pain sur planche...

La théorie et la pratique

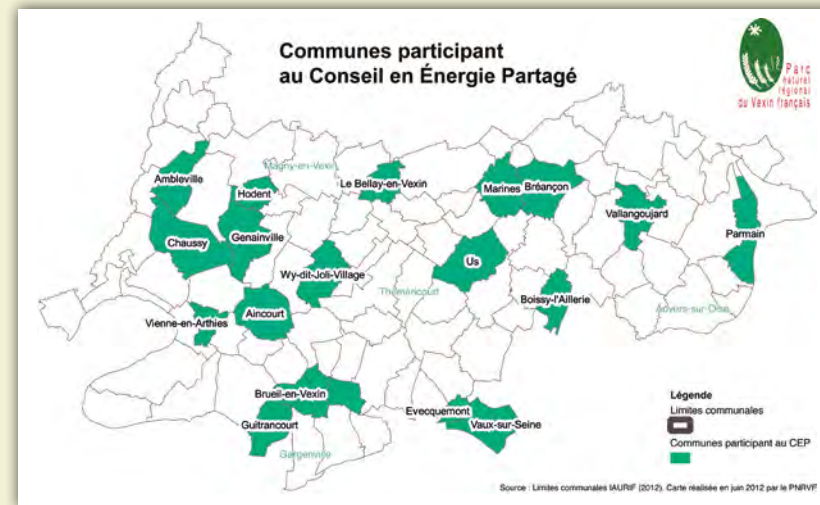
Changement de décors début 2012 pour Sandrine Chauffour avec son arrivée au Parc. La Seine-et-Marne et son tissu industriel font place à un territoire à dominante rurale, composé de villages qui, seuls, ne peuvent porter un plan climat.

les très petites entreprises, les particuliers, les associations... Et après 3 mois de présence dans le Vexin français, son constat rejoint celui qu'elle a fait en Seine-et-Marne : il est difficile de passer de la théorie à la pratique. La mise en œuvre de réalisations concrètes visant à prévenir les effets du réchauffement climatique, ce n'est pas Sandrine Chauffour qui l'assurera : « je ne suis ni technicienne, ni spécialiste, même si je connais bien la problématique. Mon rôle est d'aller chercher les compétences de chacun dans différents domaines, de mettre en place des partenariats ». Et elle a l'expérience pour cela.



Conseiller, guider, accompagner...

La circulation de l'information est l'un des grands enjeux du Plan Climat-Énergie territorial. Comme le souligne à l'envi Sandrine Chauffour, la sensibilité au problème est réelle : le passage à l'acte est plus problématique, le plus souvent par manque d'information. Pourtant, des outils existent pour cela.



Conseil en Énergie Partagé

Les collectivités sont une cible importante dans la croisade que mène le Parc contre le réchauffement climatique. Elles peuvent bénéficier dans leurs démarches de l'aide du Conseil en Énergie Partagé (CEP), proposé par les Espaces Info Énergie aux communes de moins de 10.000 habitants. Cela moyennant une adhésion d'environ 1,5 € par habitant, subventionnée à hauteur de 75% par le Parc.

Elles reçoivent, en retour, un bilan énergétique de leur patrimoine communal, se voient proposer des actions concrètes visant à réaliser des économies d'énergie, avec une aide à leur mise en place... Un suivi sur trois ans et un accompagnement sur le long terme permettent de mesurer l'efficacité des mesures prises et de les prolonger.

Dix-huit communes ont répondu à l'appel à candidature lancé par le Parc en mars dernier et font l'objet d'un CEP.



Le Parc a fait réaliser une série de 7 petits panonceaux à l'intention des professionnels du tourisme, des maisons à thème et des prestataires bénéficiant de la « Marque Accueil » pour sensibiliser leurs publics à différents thèmes.

Apprendre les bons gestes

Lutter contre le réchauffement climatique et la pollution en général, c'est prendre l'habitude de petits gestes éco-citoyens, qui, comme on dit, n'ont « l'air de rien » mais qui, mis bout à bout, finissent par compter.



Des toilettes sèches pour des événements économes en eau

À cet effet, le Parc a fait réaliser à l'intention des professionnels du tourisme, des maisons à thème et des prestataires bénéficiant de la « Marque Accueil » une série de 7 petits panonceaux, destinés à sensibiliser leurs publics à des thèmes tels que l'utilisation raisonnée de l'eau et de la lumière électrique, la mise en veille des appareils électroniques, le tri des déchets, la consommation de produits locaux... Dans le même esprit, les collaborateurs du Parc ont suivi en 2011 une formation dispensée par un cabinet spécialisé afin de mettre en place une charte des éco-événements. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie des manifestations auxquelles ils participent en réduisant les déplacements au strict minimum, avec une préférence pour le co-voiturage, en privilégiant l'éclairage au moyen de leds, en choisissant les productions locales pour la restauration... La volonté est de faire profiter de cette formation tous les organisateurs de manifestations du territoire - municipalités, associations... - même si le Parc n'en est pas partie prenante.

Espace Info Energie : des conseils gratuits pour chacun d'entre nous

Public tout aussi important pour le Parc, celui des particuliers. Les habitants du Vexin français peuvent eux aussi s'adresser à l'Espace Info Energie. La nouveauté est qu'à partir de septembre, les candidats à la construction ou à la réhabilitation pourront se présenter sur rendez-vous, chaque dernier mardi après-midi du mois, à la permanence gratuite que tiennent à la Maison Parc un conseiller en énergie et un architecte.

« Le but n'est évidemment pas d'enlever du travail aux architectes libéraux, explique Paul Bimbault, architecte-conseil du Parc, mais de dégrossir le terrain. Les gens se posent des questions simples : à qui doit-on s'adresser ? Par quoi commence-t-on ? Quels sont les délais ? ».

Et, question pas nécessairement subsidiaire, comment s'y prendre pour mettre en œuvre un projet le moins gourmand



À la Maison du Parc, l'Espace Info Energie accueille les candidats à la réhabilitation ou à la construction chaque dernier mardi après-midi du mois.

possible en énergie ? Dans un territoire comme le Vexin, nombreux sont les solliciteurs qui ont déjà cette problématique en tête. Ceux qui la découvrent se laissent vite convaincre : les coûts engendrés par des dispositifs visant à économiser l'énergie sont beaucoup moins élevés qu'il y a quelques années, grâce à de nouveaux matériaux pour la

construction et l'isolation, de nouveaux équipements pour le traitement de l'air...

À l'inverse, les retours sur investissement sont de plus en plus alléchants et rapides : pas plus de 5 ans en moyenne grâce à des factures de chauffage et d'éclairage divisées par deux, trois, voire quatre.

ESPACE INFO ENERGIE DE CERGY : UNE SOURCE D'INFORMATION



L'Espace Info Energie de Cergy est une émanation du PACT 95, association qui se consacre à l'amélioration de l'habitat, soutenue activement par le Conseil

général du Val-d'Oise et partenaire de longue date du Parc. Le PACT a été désigné en 2007 par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour devenir l'interlocuteur des particuliers en quête d'informations sur l'isolation, le chauffage, les énergies renouvelables... « Nous ne sommes pas en concurrence avec les bureaux d'études thermiques, précise Sébastien Hamot, responsable de l'Espace Info Energie ; nos services sont gratuits et nous n'avons rien à vendre. Nous recevons les personnes dans nos bureaux sans nous déplacer à leurs domiciles ou nous les renseignons par téléphone. ». Le champ d'action de l'Espace Info Energie a été élargi aux très petites

entreprises et aux artisans, qu'il renseigne sur les dispositifs à même de leur permettre de financer des travaux. Un partenariat avec les collectivités locales lui permet enfin de toucher les particuliers aux travers de salons, de forums ou de conférences consacrés au développement durable, d'interventions en milieu scolaire...

De sa création à 2010, l'Espace Info Energie a chaque année géré de 600 à 1000 contacts et participé à une quarantaine d'actions de communication. Crise oblige, cette activité s'est un peu réduite en 2011 mais semble à nouveau s'orienter à la hausse, selon Sébastien Hamot.

Le défi des entreprises innovantes

Les entreprises ont toute leur place dans la lutte contre le réchauffement climatique. En s'engageant pour elles-mêmes dans des démarches de type développement durable ou en inventant de nouveaux produits ou services qui vont dans le même sens.

■ Un système d'auto partage



Combattre le réchauffement climatique, pour une entreprise, c'est aussi se lancer dans l'éco-économie. C'est ce que fait Auto 2, une (encore) petite société basée à Cergy, qui a mis en place en janvier dernier un service de location de voitures proche de l'auto-lib parisien. Auto 2 met un véhicule à la disposition de ses abonnés, pour un besoin ponctuel : courses à faire, sortie entre amis... L'objectif d'Auto 2 est de proposer une alternative à la seconde voiture (d'où le nom de la société), que possèdent nombre de familles.

Le principe est simple. Quatre voitures – des Clio – sont garées sur des emplacements réservés, à Cergy-Préfecture, Cergy-le-Haut, à la gare et au tribunal de Pontoise. Les abonnés peuvent en récupérer une sans avoir besoin de passer prendre les clés en agence, la prendre en charge grâce à un système de carte à

puce et de code PIN, s'en servir le temps qu'ils en ont besoin et la ramener à la même place après utilisation.

« Notre système commence à trouver son public, indique Julien Besnard, créateur d'Auto 2, mais le changement de mentalité sera long : utiliser « sa » voiture est profondément inscrit dans les mœurs. Il faut que s'impose le constat qu'on s'en sert quand même assez peu en regard de ce qu'elle coûte. ». Et Julien Besnard est optimiste : Auto 2 devrait proposer 14 véhicules d'ici à la fin de l'année, 40 à 50 dans les 4 ans.

■ Un moteur inusable

Quel rapport y a-t-il entre la mécanique de précision et l'énergie solaire ? Réponse : Eric Dychus, dont l'entreprise, Sandyc Industries, est installée à Vigny. Sandyc Industries conçoit, fabrique des pièces, essentiellement pour l'industrie aéronautique, la formule 1... Un heureux hasard a fait se rencontrer Eric Dychus et un ingénieur en retraite, Alain Coty, qui avait mis au point un moteur solaire dont les prototypes ont été fabriqués à Vigny. Ce moteur est un peu particulier : il transforme directement l'énergie solaire en énergie mécanique. On peut



Le moteur solaire d'Eric Dychus et Alain Coty transforme directement l'énergie solaire en énergie mécanique.

ainsi actionner une pompe à eau, un ventilateur, un moulin à céréales... sans avoir à utiliser de composants électroniques, comme c'est le cas par exemple avec un capteur solaire classique. Avec en prime une dispense d'entretien : le moteur d'Alain Coty, ne comportant aucune pièce d'usure, a la même durée de vie que les cellules solaires ; c'est-à-dire 25 ans.

Le moteur actuellement opérationnel fournit une puissance de 80 watts. Grâce à des recherches menées avec l'Université de Cergy-Pontoise, il devrait aisément dépasser les 100 Watt, ce qui permettrait d'alimenter en eau un village de 500 habitants. Et comme son coût de fabrication est très peu élevé, on pourra en installer plusieurs sans difficulté. De quoi intéresser nombre de pays d'Afrique et du pourtour méditerranéen.



Auto 2, un service de location de voitures proche de l'auto-lib parisien.

■ Contact : www.auto2.fr

Les rendez-vous à la Maison du Parc

De juin à novembre 2012

EXPOSITION « ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE, DE L'ABEILLE AU LOUP »
du 16 juin au 23 septembre
Domaine de la Maison du Parc – Théméricourt

EXPOSITION « PETIT TOUR AU MOYEN-ÂGE, 1000 ANS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE »
du 7 juillet au 30 novembre



L'exposition « Petit Tour au Moyen-Âge » vous plonge dans la vie quotidienne, en Ile-de-France, du V^{ème} au XV^{ème} siècle

Y avait-il des souterrains et des oubliettes dans les châteaux forts ? Les hommes du Moyen-Âge se lavaient-ils ? Mangeaient-ils à leur faim ? Le courrier était-il distribué par le facteur ? Payait-on des impôts ?...

Cette riche exposition, réalisée par le Service archéologique des Yvelines, propose toutes ces découvertes sur un mode ludique. La scénographie, en forme de tours de château, permet de manipuler des objets. Vous y verrez une scène de table de banquet, des maquettes d'une ville et d'une église... Vous pourrez toucher une arbalète, sentir les épices utilisées dans la cuisine, jouer avec des marionnettes portant des costumes médiévaux... bref, faire un véritable Petit tour au Moyen-Âge !

FÊTE DU SPORT NATURE EN FAMILLE
Dimanche 1^{er} juillet

Le Parc naturel régional du Vexin français, l'Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) du Val d'Oise, les comités sportifs départementaux et les associations sportives vous proposent une journée d'initiation aux activités de pleine nature.

À l'occasion de cette 5^e édition de la Fête du Sport Nature en Famille, sont organisées des randonnées pédestre, VTT, cyclotouriste ou avec des ânes de bât (le matin) et de nombreuses activités (l'après-midi).
Pour toute information : 0 810 16 40 45



LES JOURNÉES DES ÉTOILES
Samedi 4 et dimanche 5 août



Le Parc accueille la 8^{ème} édition des Journées des Étoiles.

En journée, expositions de l'association Quasar 95 et observations du soleil grâce à des instruments adaptés.

À la tombée de la nuit : initiation à l'observation nocturne au télescope. Conférences samedi à 21h30 « La vérité sur la conquête spatiale en 2012 » et dimanche à 16h « L'essor de l'astronomie à la fin du Moyen-Âge ».

Entrée libre
Samedi de 14h à minuit et dimanche de 11h à 18h

JOURNÉE MÉDIÉVALE
Dimanche 30 septembre

Une journée d'animations grand public sur le thème du Moyen-Âge se tiendra de 11h à 18h.

Oubliez vos préjugés et découvrez les formidables avancées de la médecine ou les soins du corps prodigués à cette époque ! Initiez-vous aux techniques de poteries ou de cuisine moyenâgeuse et parcourez notre ferme ancienne reconstituée. Entrée libre. Buffet médiéval sur place.

Entrée libre

ATELIERS POUR ENFANTS
Mercredis 31 octobre et 7 novembre

Atelier : découverte des blasons du Vexin français et du Vexin normand et confection d'un blason avec un emblème choisi.

À partir de 8 ans - Tarif : 6€ - Réservation obligatoire au 01 34 48 66 00



SPECTACLE POUR ENFANTS
Samedi 24 novembre

La Chanson de Renart par la C^{ie} Castel Tramontane Une farce médiévale librement adaptée du « Roman de Renart », mêlant comédie, musique et chants traditionnels.

À partir de 3 ans - Tarif : 3€
Réservation obligatoire au 01 34 48 66 00.

Les autres rendez-vous :

■ Dimanche 2 septembre : Jeux anciens

■ Samedi 15 et dimanche 16 septembre : Spectacle de « Vague et de Terre, 2^{ème} époque »

■ Samedi 15 et dimanche 16 septembre : Journées du Patrimoine – portes-ouvertes au musée du Vexin français



Retrouvez l'actualité culturelle du Parc sur

facebook

D'où vient l'énergie ?

Pour faire fonctionner la télévision, pour se chauffer, pour s'éclairer et pour se déplacer, nous avons besoin d'énergie. Elle provient de plusieurs sources **renouvelables** (réutilisables) ou **non-renouvelables** (elle disparaissent quand nous les utilisons).

Le bois

Le bois est utilisé en bûches, ou sous forme de paillettes pour le chauffage.

Le solaire photovoltaïque

Les rayons du soleil sont transformés directement en électricité. Cette électricité est utilisée pour l'éclairage ou faire fonctionner la machine à laver...

Le solaire thermique

La chaleur du soleil est récupérée par des panneaux pour chauffer l'eau que tu utilises pour la douche ou pour te laver les mains.

L'uranium

Il s'agit d'un métal présent dans les roches, l'eau, le sol, les plantes... Il est utilisé dans les centrales nucléaires pour produire de l'électricité.

La géothermie

L'idée est de récupérer la chaleur de la terre pour se chauffer. On utilise la chaleur captée par la terre en surface. Ainsi un réseau de tuyaux contenant de l'eau est enterré à 1 mètre de profondeur.

Le pétrole

Il se trouve dans le sous-sol et il provient de la transformation de végétaux il y a plusieurs millions d'années. Il peut être utilisé pour chauffer la maison ou faire avancer la voiture.

Le gaz

Il sert comme combustible pour la cuisson des aliments et le chauffage.

Quiz Et nous on fait quoi ?

- Est-ce que tu prends une douche plutôt qu'un bain ?
- Est-ce que tu éteins la lumière quand tu quittes une pièce ?
- Est-ce que tu manges des fruits et des légumes frais ?
- Est-ce que tu mets un pull plutôt de mettre le chauffage ?
- Est-ce que tu vas à pied à l'école si elle est à moins d'un kilomètre ?

Mais à quel point tu es sûr que tu peux trouver des actions ?

99 communes !

Situé au Nord-Ouest de l'Île-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 9 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES
AINCOURT
AMBLEVILLE
AMENUCOURT
ARRONVILLE
ARTHIES
AUVERS-SUR-OISE
AVERNES
BANTHELU
BERVILLE
BOISSY-LAILLERIE
BRAY-ET-LU
BREANÇON
BRIGNANCOURT
BRUEIL-EN-VEXIN
BUHY
BUTRY-SUR-OISE
CHAUSSY
CHAMPAGNE-SUR-OISE
CHARMONT
CHARS
CHÉRENCE
CLÉRY-EN-VEXIN
COMMENY
CONDÉCOURT
CORMEILLES-EN-VEXIN
COURCELLES-SUR-VIOSNE
DROCOURT
ENNERY
EPIAIS-RHUS
EVECQUEMONT
FOLLAINVILLE-DENNEMONT
FONTENAY-SAINT-PÈRE

FRÉMAINVILLE
FRÉMÉCOURT
FROUVILLE
GADANCOURT
GAILLON-SUR-MONTCIENT
GARGENVILLE
GENAINVILLE
GÉNICOURT
GOMMECOURT
GOUZANGREZ
GRISY-LES-PLÂTRES
GUERNES
GUIRY-EN-VEXIN
GUITRANCOURT
HARAVILLIERS
HAUTE-ISLE
HÉDOUVILLE
HÉROUVILLE
HODENT
JAMBVILLE
JUZIERS
LA CHAPELLE-EN-VEXIN
LA ROCHE-GUYON
LABBEVILLE
LAINVILLE-EN-VEXIN
LE BELLAY-EN-VEXIN
LE HEAULME
LE PERCHAY
LIVILLIERS
LONGUESSE
MAGNY-EN-VEXIN
MARINES
SANTEUIL

MAUDÉTOUR-EN-VEXIN
MENOUVILLE
MÉZY-SUR-SEINE
MONTGEROULT
MONTALET-LE-BOIS
MONTREUIL-SUR-EPTE
MOUSSY
NESLES-LA-VALLÉE
NEUILLY-EN-VEXIN
NUCOURT
OINVILLE-SUR-MONTCIENT
OMERVILLE
PARMAIN
RONQUEROLLES
SAGY
SAILLY
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
SAINT-CYR-EN-ARTHIES
SAINT-GERVAIS
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
SERAINCOURT
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
THÉMÉRICOURT
THEUVILLE
US
VALLANGOUJARD
VALMONDOIS
VAUX-SUR-SEINE
VÉTHEUIL
VIENNE-EN-ARTHIES
VIGNY
VILLERS-EN-ARTHIES
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280-0112 – Journal tiré à 40 000 exemplaires – Directeur de la publication : Jean Pichery – Rédacteur en chef : Bruno Caffin – Secrétaire de rédaction : Ghislaine Lapchin de Poulpique – Comité de rédaction : Membres de la Commission Communication et promotion du territoire – Rédaction : P. Anjubault – Participation à l'élaboration de ce numéro : C. Auriel ; P. Barriot ; P. Bimbault ; J. Bourbier ; J.-L. Briot ; S. Chaffour ; F. Dété ; D. Filipe ; P. Gautier ; P. Gueit ; I. Hedrich ; M. Laffond ; J. Landry ; M. Legrand ; M. Loriné ; J. Marran ; V. Rogez-Boubounelle – Suivi et coordination : V. Rogez-Boubounelle, sous la direction d'Agnès Lanthier – Création : Autrement Dit Communication – Réalisation : Christophe Moi – Imprimeur : Iris Impression, sur papier recyclé Cocoon – Crédit photos : Ademe-Aile-Trame-Solagro ; R. Albold ; P. Anjubault ; Auto2 ; C^o Castel Tramontane ; P. Lhomel ; Parc naturel régional du Vexin français ; Réseau Action Climat France d'après Negawatt ; DH Wright

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95 450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax: 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

 ile de France

 val
d'oise
le département



Yvelines
Conseil général